



28 rue Gambetta, 06140 Vence - France
Tél. : +33 6 62 38 12 52 - infos@aikido-harmonie.com - www.aikido-harmonie.com

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Jeudi 25 août 2022 - 14h30

Compte rendu réalisé par : Rémi Besrest et traduit en anglais par Thomas Hyndrak

Début : 14h45

Présents : voir feuille d'émargement

L'association comprend 94 membres, il y a 53 présents

Selon les statuts, le quorum est atteint.

Stéphane Le Derf président de l'association commence par remercier Madame La Maire du Vigan, Madame Sylvie Arnal, ainsi que le responsable des sports de la Communauté de Communes du Pays Viganais, Monsieur Emmanuel Puech pour son aide précieuse.

Remerciements aux bénévoles qui ont aidés pendant ce stage.

Remerciements aux adhérents de l'association, sans quoi rien ne peut être possible.

Enfin, remerciements aux membres du bureau pour tout le travail fourni.

Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2021

Le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 14 novembre 2021 est soumis au vote de l'assemblée pour son approbation.

Vote : Approuvé à la majorité des présents - 2 abstentions

Rapport moral de 2021

Stéphane Le Derf présente le rapport moral de 2021 :

- L'objet de l'association est inchangé
- Le nombre d'adhérents a légèrement augmenté à 77 adhérents
- Les adhésions sont de nouveau reportées à la saison suivante (2022) pour raisons sanitaires
- le stage a de nouveau été annulé pour raisons sanitaires

Le rapport moral des activités de 2021 est soumis au vote de l'assemblée pour leur approbation.

Vote : Approuvé à l'unanimité des présents

Rapport financier 2021

André Hincelin, trésorier, rappelle que les documents qui détaillent la trésorerie sont sur le site internet de l'association et présents dans la salle, puis il présente les principaux postes du rapport financier 2021 :

- Principales recettes : 389,65 €
- Les dépenses : 5 798,85
- **Balance de l'exercice 2020 : - 5 409,02 €**

Le trésorier précise que le dédommagement financier équivalant à \$ 5 000 en faveur d'Ikeda Sensei voté lors de l'assemblée générale 2020 n'a pu être effectué qu'au mois de janvier 2021. Il figure donc dans ce rapport financier bien qu'il concerne l'exercice précédent.

Le rapport financier de 2021 est soumis au vote de l'assemblée pour leur approbation.

Vote : Approuvé à l'unanimité des présents

Rapport d'activités de 2022

- Organisation stage anniversaire :
 - Invitation de Saotome Sensei
 - Concert : invitation du groupe Barbatruc pour un concert gratuit au Vigan
 - Arbre : plantation d'un ginko biloba
 - Cadeaux : sac à hakama
 - Reportage filmé par D. Charpentier
 - Articles dans Dragon Magazine et Yashima
- Voyage à Washington pour finaliser l'organisation
- Changement d'interlocuteurs à la Communauté de Communes et Mairie.
- Vidéo : Numérisation des vidéos prêtées par Alain Guillabert
Edition à venir. Accrochage sur la chaîne Youtube.

Afin de tout organiser, le bureau s'est très souvent réuni via Zoom.

Proposition du bureau

Organisation du prochain stage dans un local proche sur la commune d'Avèze, 400 m² qui avec une ouverture extérieure, peut permettre de réaliser le stage avec un effectif plus réduit (de l'ordre de 200 personnes)

Les sanitaires et vestiaires sont accessibles.

Cela devrait permettre d'organiser le stage au Vigan en 2023 malgré les travaux prévus l'été prochain à la salle qui sert de Dojo actuellement et qui sera indisponible en 2023.

Questions diverses

Question : le budget pour cette année ?

Réponse : Evidemment il y a un surcout avec la venue de Mr Saotome, certes, mais encore relativement maîtrisé surtout par le fait au moins d'avoir 360 personnes.

Election du nouveau bureau pour la période 2022 - 2026 et approbation du président

Aucune candidature n'a été reçue pour le renouvellement du bureau.

L'ensemble du bureau actuel ne se représente pas pour le prochain bureau. Chaque membre du bureau présente les différentes raisons pour lesquelles elle ne souhaite pas se représenter.

Stéphane Le Derf explique les possibilités offertes à l'association devant un tel cas :

- Candidatures spontanées d'au moins deux personnes pour reprendre le bureau,
- Convocation d'une assemblée générale extraordinaire de dissolution de l'association.

L'absence de candidatures soulève une forte inquiétude parmi les adhérents.

Devant l'urgence de la situation et le risque de voir la dissolution de l'association Aikido Harmonie, plusieurs personnes décident spontanément de s'impliquer pour se présenter candidat au bureau de l'association.

Ces personnes sont :

Philippe Martin, Luc Sanjivy, Jean-Luc Gasser, Anne Grimault, Juliette Rouchier, Laurent Charpy, Robin Bonzon et Rémi Besrest

Aucun nombre limite de personnes n'est prévu dans les statuts, tous peuvent faire partie du bureau si souhaité.

Les membres de l'assemblée générale à l'unanimité élisent tous les candidats au bureau de l'association.

Une délibération interne de ce nouveau bureau permet d'attribuer les différents postes au sein de l'association :

Président : Philippe MARTIN

Vice-président : Luc SANJIVY

Trésorier : Jean-Luc GASSER

Trésorière adjointe : Anne GRIMAUTL

Secrétaire : Rémi BESREST

Secrétaire-ajointe : Juliette ROUCHIER

Correspondants au VIGAN :

Laurent CHARPY et Robin BONZON

Fin de l'assemblée générale à 16h30.

Date du prochain stage : du 19 au 27 août 2023

Président,
Stéphane Le Derf



Secrétaire,
Rémi Besrest

